



Permanences

Nous pouvons vous rencontrer dans l'un de nos lieux d'accueil...

Accueil en Mairie :
Uniquement sur rendez-vous

MONTS-SUR-GUESNES
Le 1^{er} jeudi de chaque mois

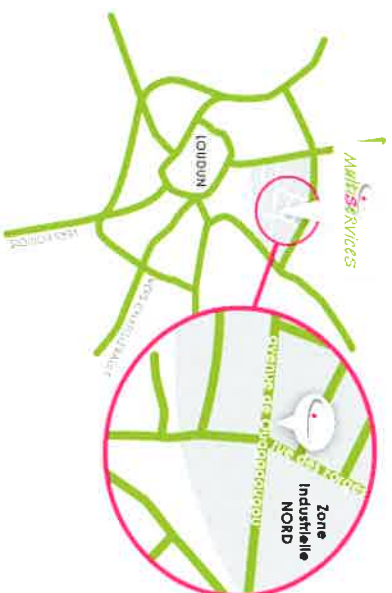
SAINT-JEAN-DE-SAUVES
Le 1^{er} lundi de chaque mois

MONCONTOUR
Le 1^{er} lundi de chaque mois

MIREBEAU
Uniquement sur rendez-vous

Pour prendre rendez-vous, veuillez nous contacter au :
05 49 98 80 90


Multiservices
21, Avenue de Ouagadougou · BP 24 · 86200 LOUDUN
Tél. 05 49 98 80 90 Fax : 05 49 98 80 91
www.loudunmultiservices.fr
multiservices.loudunais@wanadoo.fr



Association intermédiaire loi 1901

Structure d'insertion par l'activité économique



Agrément Préfecture
Convention Conseil Départemental
Convention Pôle Emploi
Convention DIRECTE

CAP OUEST 05 49 44 23 65 - Reproduction interdite - Ne pas jeter sur la voie publique - © auremar - Fotolia.com


Multiservices

Le temps vous manque pour vos travaux quotidiens...

Mise à disposition de personnel



Contactez-nous
05 49 98 80 90
www.loudunmultiservices.fr

VOUS ÊTES DÉBORDÉ(E)^{ooo}

Vous avez besoin d'une aide ponctuelle ou régulière...

...nous mettons du personnel à votre disposition

Nous sommes l'employeur des intervenants mis à votre disposition. En tant qu'employeur, nous nous occupons de tout : paie, factures, etc. Parallèlement aux missions qu'ils effectuent chez vous, les intervenants sont encadrés par l'équipe de Multiservices.

Nous évaluons leurs compétences et les accompagnons dans leurs parcours.

MULTISERVICES



Jardinage



Garde d'enfant
(de + de 3 ans)



Bricolage



Travaux agricoles



Aide à domicile
Repassage
Menage

- Particuliers
- Collectivités
- Associations
- Agriculteurs
- Commerçants
- ...

Avantage fiscal

Dans le cadre des emplois familiaux, vous bénéficiez d'un crédit ou d'une réduction d'impôt calculé à partir des sommes engagées, selon le pourcentage en vigueur. (art.199 sexdecies cgl)

Le saviez-vous ?

Un crédit d'impôt pour l'ensemble des ménages même non assujettis à l'impôt.

Depuis janvier 2017, pour tous les retraités même si vous êtes non imposable.

Simplifiez-vous la vie en faisant appel à nos services !

Pour les emplois familiaux, vous bénéficiez d'une exonération fiscale de 50 %

(paiement par CESU préfinancé accepté)

Chèque emploi service accepté

Vous pouvez payer nos services en CESU préfinancé.